CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 Février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt deux février, le Conseil Municipal de la Commune d'EPINOUZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Yves LAFAURY, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 15 Février 2021

<u>Secrétaire de séance</u> : FAURE E .

Acquisition de 2 parcelles sur le tènement SCI Chevallier / Dessaignes.

Monsieur le Maire explique qu'après division de 4 lots sur le terrain de la SCI Chevallier / Dessaignes et du permis d'aménager du lotissement nommé « Clos Martin Bois », la société Chevallier / Dessaignes a détaché deux parcelles AD 560 et AD 561. L'une va servir à l'aménagement d'un passage piéton, et l'autre, à l'aménagement d'un parking.

Ces deux parcelles seront restituées à la commune pour l'euro symbolique.

Voté à l'unanimité

Avenant nº 1 de la réhabilitation du Bar Tabac Presse - Lot Electricité.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du Bar Tabac Presse, Mr le Maire informe que pour le lot Electricité, réalisé par l'entreprise Margirier, des prises supplémentaires RJ45 ainsi que des alimentations de machines ont été demandées par le futur exploitant. D'autres ont été, à l'inverse, supprimées.

Ces quelques modifications génèrent une plus-value qui s'élève à 3 440 € HT soit 4 008€ TTC. Voté à l'unanimité

Adhésion au service de Conseil en Energie du SDED, Territoire d'Energie Drôme

Depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public (bilans énergétiques, accompagnements opérationnels, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie). Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie

(CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT.

En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

L'adhésion s'élève à 0,20 €/hab et par an pour une commune rurale pour une durée de 1 an.

Voté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du SDED pour la réalisation des travaux de rénovation de la toiture de l'école.

Après confirmation, le SDED est en capacité de nous aider au financement de rénovation de la toiture uniquement si celui-ci remplissait des conditions d'isolations spécifiques. Un devis de la société TEI, pour l'isolation et l'étanchéité du toit terrasse a été présenté pour un montant de 17 260.52 € HT. Ce devis remplit les conditions d'éligibilité de la subvention, contrairement au devis du toit « classique » avec tuiles, sans isolation prévu initialement.

Voté à l'unanimité

Avenant n° 1 de l'aménagement du centre village — Lot 4 : Revêtement qualificatifs - Mobilier _ Plantations.

Dans le cadre des travaux actuels d'aménagement du centre village, le maître d'œuvre a informé Mr Le Maire des travaux supplémentaires effectués par le groupement d'entreprises SOLS VALLEE / ID Verde. Cela concerne des travaux de finition du tracolet, du passage de circulation en direction de l'immeuble DAH avec texture et couleur différentes, de protection du béton désactivé devant la salle communale, d'alimentation en eau pour l'irrigation du tènement Liatard, et de la construction d'un mur de soutien vers le tènement Millard (ancien salon de coiffure). A l'inverse, quelques opérations de travaux n'ont pas eu lieu. Ces prestations en plus et en mois génèrent au final une plus-value de 3 000 € HT. Voté à l'unanimité

Présentation et approbation du plan de financement de la phase 2

En lien avec la délibération du mois dernier, autorisant le Maire à solliciter les subventions auprès des différentes entités institutionnelles pour la nouvelle tranche de requalification des espaces publics – Rue de la Mairie, l'Etat demande de valider le plan de financement de cette dernière.

Suite à une demande de la Préfecture, il convient de délibérer de nouveau pour acter les postes de dépense éligibles. Pour les autres financeurs, le dossier est présenté en l'état et les postes de dépense retenus seront précisés lors de l'instruction.

Estimation des dépenses :

	Postes de dépenses	Montant prévisionnel HT
Maîtrise d'œuvre :	Maîtrise d'œuvre	39 650 €
	CSPS	9 150 €
	Levé topographique et bornage	6 100 €
	Géo-référencement des réseaux	9 150 €
	Contrôle technique	4 700 €
	Diagnostic réseaux, étude de sol	4 450 €
	Sous - Total Maîtrise d'oeuvre	73 200 €
Travaux (détail) :	Installation de chantier	9350 €
	Opérations préalables	18 500 €
	Terrassements généraux	42 590 €
	Chaussées	50 045 €
	Chaussées - Couche de roulement RD	10 080 €
	Bordures – caniveaux	21 680 €
	Bordures – caniveaux RD	12 420 €
	Espaces piétons	184 110 €
	Eaux pluviales	28 000 €
	Eclairage public	34 750 €

Total général des dépenses prévisionnelles de l'opération	680 373,00 € HT
Sous - Total Travaux	607 173 €
Divers et aléas	28 913 €
Travaux – divers	2 000 €
Equipement – mobilier urbain	95 800 €
Signalisation	5 440 €
Maçonnerie	36 000 €
Arrosage	5805 €
Travaux paysagers	21 690 €

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

Conseil Régional : 10 000 € Conseil départemental : 185 062 € EPCI Fonds de concours PPCDA : 74 025 € DSIL 2021 : 131 574 €

<u>Autofinancement:</u>

Fonds propres : 279 712 €

Décision Modificative : Récupération de l'avance de Sols Vallée.

Dans le cadre de la 1ère tranche de requalification des espaces publics, et pour le compte de Sols Vallée (Lot 4), la commune a dû émettre, au démarrage des travaux, une avance sur commande d'un montant de 22 267.97 € affecté au compte 238. Etant donné qu'à ce jour, le montant du marché atteint 65% TTC des prestations, la trésorerie nous demande de récupérer cette avance en émettant un mandat d'ordre budgétaire au compte 2313 opération 041 de 22 267.97€ et un titre d'ordre budgétaire au compte 238 opération 041 du même montant.

Voté à l'unanimité

Adoption du projet Adressage / Numérotation des voiries de la Commune.

Par délibération du 25 Janvier 2021, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies des communs, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

M. le Maire informe aujourd'hui qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

Une réunion d'information aura lieu pour les habitants de la commune, si le contexte sanitaire le permet.

Voté à l'unanimité - Abstention: 1

Demande de subvention Région pour la rénovation de la toiture de l'école.

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes peut aider la commune, via le dispositif « bonus relance » du Contrat ambition région (CAR) pour les communes de moins de 2 000 habitants. A ce titre, le projet de rénovation de la toiture terrasse de l'école pourrait être éligible à ce cofinancement à hauteur de 30% des travaux.

Cette demande est formulée sur les mêmes bases financières que le SDED.

(Cf. le devis de la société TEI, pour un montant de 17 260.52 € HT)

Voté à l'unanimité

Récapitulatif des délibérations

- Acquisition de 2 parcelles sur le tènement SCI Chevallier / Dessaignes.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Avenant n° 1 de la réhabilitation du Bar Tabac Presse – Lot Electricité.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Adhésion au service de Conseil en Energie du SDED, Territoire d'Energie Drôme Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Demande de subvention auprès du SDED pour la réalisation des travaux de rénovation de la toiture de l'école.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Avenant n° 1 de l'aménagement du centre village - Lot 4 : Revêtement qualificatifs - Mobilier _ Plantations.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Présentation et approbation du plan de financement de la phase 2

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Décision Modificative : Récupération de l'avance de Sols Vallée.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Adoption du projet Adressage / Numérotation des voiries de la Commune.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 1 Voté à l'unanimité

- Demande de subvention Région pour la rénovation de la toiture de l'école.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Fin de séance à 20h45

Points Divers

- Un courrier (conjointement signé par les communes d'Epinouze, de Bougé-Chambalud et de St Rambert d'Albon) auprès des Départements de l'Isère et de la Drôme, pour la demande de réfection de la Route de Saint Rambert, est en cours de rédaction.
- Deux autres courriers seront adressés au Président de la Communauté de Communes ainsi qu'à la Députée Mme ANTHOINE résumant les réflexions en cours (voie verte sur l'ancienne voie ferrée puis demande de réfection de la route de St Rambert et classement de celle-ci en RD)
- Le site Internet présente de plus en plus de problèmes d'affichage causés par de récentes mises à jour. Une solution de remplacement est à étudier.